

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 128
31 mars 2008

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Compte rendu du Conseil national de la FSU des 24 et 25 Mars 2008

Rassembler les conditions de l'affrontement contre le gouvernement Sarkozy Fillon, c'est lutter pour que les directions syndicales, à commencer par celle de la FSU, rompent avec lui.

Le revers cinglant du gouvernement Sarkozy Fillon et de l'UMP aux municipales n'y change rien : ce même gouvernement vient d'annoncer la continuation et l'accélération des contre réformes durant toute l'année 2008. L'Assemblée des godillots s'apprête à légiférer sans discontinuer contre les acquis ouvriers. Le Figaro l'indique sans ambages : si le gouvernement envisage « avec optimisme » la possibilité de le faire sans encombre, c'est qu'il compte fermement sur l'engagement toujours plus profond des directions syndicales dans le « dialogue social ».

La direction de la FSU n'est pas en reste dans cet engagement. Certes, elle ne manque pas de faire des phrases pour se plaindre de la politique gouvernementale. Mais ces phrases ont une limite étroitement fixée : ne jamais formuler les mots d'ordre qui pourraient rassembler enseignants et fonctionnaires contre le gouvernement, ne jamais rompre avec lui. Ainsi, dans l'interminable motion « action » de la direction, cherchez l'exigence de retrait du projet de loi « mobilité » de destruction du statut de la Fonction Publique ; cherchez l'exigence de retrait de l'ensemble des dispositions de la RGPP (révision générale des politiques publiques) ; cherchez le mot d'ordre de défense des décrets de 50 qui garantissent le statut des enseignants : vous ne les trouverez pas !

Car formuler ces mots d'ordre conduirait forcément à conclure : il n'y a rien à discuter avec ce gouvernement ; il faut dresser contre lui le front unique des organisations du mouvement ouvrier, en premier lieu des organisations syndicales.

Au fond rien de plus significatif que le refus de la direction de la FSU de se prononcer pour le retrait immédiat et inconditionnel des troupes françaises au Tchad et en Afrique subsaharienne (voir ci-dessous). La subordination grossière aux visées de l'impérialisme français n'a-t-elle pas été exprimée par le responsable départemental FSU de Loire Atlantique – par ailleurs en bonne place sur la liste « Unité et Action » aux dernières élections -, qui, gratifiant au passage la motion Front Unique de motion « terroriste », devait déclarer : « L'armée française a sauvé des milliers de vie en Afrique, et particulièrement en Centre Afrique ». Faisait-il allusion au bombardement par les Mirages français de villages centre africains supposés être des refuges « rebelles » ?

Et pourtant il existe des signes de la disposition des travailleurs et jeunes à combattre. Le 6 Mars, 10000 fonctionnaires manifestaient chez Borloo contre la RGPP. Manifestation à Matignon de 2000 fonctionnaires de la Culture. Les représentants des syndicats concernés l'ont dit : « On ne peut faire reculer le gouvernement ministère par ministère. » Ils ont sur ce plan raison. Pas plus qu'on ne peut combattre établissement par établissement, académie par académie les 11000 suppressions de poste !

Là aussi il y a tentative, en particulier de la part de la jeunesse lycéenne, de combattre.

Qu'opposent les directions syndicales à ces tentatives ? Encore et toujours la participation au dialogue social et pour la pimenter, la kyrielle des journées d'action disloquées : journée d'action du 29 mars sur les retraites à l'appel de la CGT et de la FSU ; manifestation – promenade à Paris un dimanche après midi « pour une réforme démocratique de l'éducation » ... le 19 mai !

Contre un tel dispositif qui ne peut que justifier l'« optimisme » du gouvernement évoqué plus haut, il faut tracer une autre perspective : celle de la grève générale de la Fonction Publique. Mais cela n'a de sens que si l'on combat aujourd'hui dans les organisations syndicales, en particulier dans la FSU et ses syndicats pour que celle-ci défende les vrais mots d'ordre qui unissent travailleurs et jeunes contre le gouvernement, et pour que soit rompu le « dialogue social », carte maîtresse dans les mains du gouvernement pour faire passer sa batterie de contre réformes. C'est ce qu'ont fait les élus Front Unique au CDFN de la FSU. C'est le combat que nous vous invitons à amplifier partout.

Intervention de Roland MICHEL dans le débat général

Gérard Aschieri dans son rapport n'a pas dit un mot de la crise financière qui se transforme sous nos yeux en crise économique. Et pourtant cela nous concerne au premier chef.

Crise due à quoi ? A l'irresponsabilité de quelques traders ? A l'imprévoyance de ceux qui ont multiplié les « prêts hypothécaires » ? Bref à l'action de quelques brebis galeuses dont il suffirait de se débarrasser pour que tout aille de nouveau pour le mieux dans le meilleur des mondes capitalistes possible ?

On se moque de nous. La crise, c'est celle du mode de production capitaliste lui-même. Car c'est toute la classe capitaliste qui a fait et fait de l'adage : « Après moi le déluge » son adage. C'est le capital financier dans son ensemble qui a utilisé les cadeaux des prêts à bon marché offerts par la FED et Greenspan depuis 2001 pour développer une spéculation effrénée avant-hier sur l'immobilier, hier sur le pétrole, aujourd'hui et plus encore demain sur les produits alimentaires.

Et aujourd'hui, que nous disent les gouvernements des puissances impérialistes, et les porte parole des cercles du capital financier ? Que nous disent-ils, ceux qui hier pourfendaient l'« Etat providence », et au nom de cette croisade, liquidait les conquêtes ouvrières arrachées par des décennies de combat de classe ? Eh bien, aujourd'hui, ils appellent l'Etat à devenir... la providence des banquiers et des spéculateurs. Il faut que l'Etat rachète les « créances douteuses ». Aux Etats Unis, la FED se propose de financer le rachat de la cinquième banque américaine menacée de faillite. En Grande Bretagne, le gouvernement a racheté Northern Rock. Leur mot d'ordre : « Privatiser les profits ; socialiser les pertes ». Autrement dit, faire payer les pertes à l'impôt des travailleurs.

Oui, leur solution, c'est de faire payer aux travailleurs, aux peuples des pays dominés les conséquences de leur propre crise. Cela a commencé : deux millions d'Américains jetés à la rue, les licenciements dans les banques, l'automobile aux USA, en Grande Bretagne ; les émeutes de la faim – provoqués par la spéculation sur les produits alimentaires – au Maroc, au Cameroun, au Pakistan. Et ce n'est qu'un début !

Et la place des syndicats dans tout cela ? Il n'y a que deux termes à l'alternative : ou bien organiser le combat en défense des acquis ouvriers ; et la crise nous montre - n'en déplaise aux jésuites de l'indépendance du syndical par rapport au politique – que ce combat est inséparable du combat pour en finir avec le système capitaliste lui-même parce que c'est ce système qui engendre misère, famine, barbarie. Ou bien se soumettre à l'exigence forcément de plus en plus tyrannique de l'impérialisme ; se faire le relais et l'instrument de toutes les contre réformes qu'il exige.

Le gouvernement Sarkozy – Fillon malgré le revers cinglant des municipales en a parfaitement conscience. Le journal *Le Figaro* – qui a ses entrées dans les allées du pouvoir écrit : « *Le gouvernement a un besoin vital de poursuivre le dialogue social entamé l'été dernier pour faire passer l'une de ses réformes les plus importantes de l'année : celle concernant le régime général des retraites. Paradoxalement, Sarkozy et Fillon semble juger, même après le scrutin municipale que le climat est propice à l'accélération de cette réforme... Du côté syndical, l'Elysée reste persuadé qu'il y a un contexte favorable dans la mesure où la CGT a fait montre d'une évolution notable vers le réformisme.* »

Plus exactement dans la prise en charge des contre réformes comme on l'a vu avec les régimes spéciaux. Et pas seulement la direction de la CGT comme on l'a vu sur le contrat de travail.

Ainsi tout leur « optimisme » tient à la participation au dialogue social !

Alors, pour qui veut que le syndicat défende les conquêtes ouvrières, il n'y a rien de plus urgent que de combattre pour que ce dialogue soit rompu.

Après-demain s'ouvre la concertation sur les retraites. Le gouvernement l'a annoncé : ce qui n'est pas négociable, la « peine plancher » pourrait on dire, c'est le passage à 41 annuités. Gérard Aschieri l'a dit lui-même : cela n'est pas négociable pour le gouvernement. Alors si l'attaque contre les retraites n'est pas négociable, il faut en tirer les conclusions et refuser d'aller négocier !

C'est la même chose sur le statut des enseignants, sur la mise en œuvre de la RGPP. Le gouvernement le répète à l'envie : la négociation ne porte que sur la mise en œuvre des contre réformes.

Il faut donc rompre. Rompre avec le gouvernement Sarkozy Fillon ; rompre avec l'impérialisme français. Il y a quelques semaines, le courant Front Unique a présenté une motion pour le retrait immédiat des troupes françaises d'Afrique et particulièrement du Tchad. Elle fut refusée mais on nous a promis une prise de position. Elle n'a jamais vu le jour. C'est un silence lourd de sens. Un silence complice. Le courant Front Unique combattra dans ce CDFN pour que ce silence soit rompu.

Intervention de Denis Bernard : en défense des retraites et pensions. Pas un trimestre de plus ! Pas de participation à la concertation gouvernementale

J'interviens pour le courant Front Unique par rapport aux réunions de consultation bilatérale sur les retraites. Le porte-parole du gouvernement Luc Chatel a fixé l'objectif, le cadre de ces négociations : il s'agit d'arriver aux 41 annuités en 2012 et 42 en 2020. D'ailleurs Fillon vient de le rappeler dans *l'express* d'hier : il n'est pas question de négocier sur les 41 annuités, c'est la loi et elle va s'appliquer. Cette concertation ouverte par le gouvernement n'a qu'un seul but : rappelé régulièrement par Sarkozy Fillon : maintenir le dialogue social qui consiste à associer les dirigeants syndicaux aux contre réformes gouvernementales et patronales pour baliser les futurs décrets ou lois. Ceci n'est pas nouveau : il suffit de se rappeler 2003 où après 20 à 30 réunions de négociations gouvernement-syndicats, Fillon put annoncer et faire passer les 40 annuités pour les fonctionnaires, la décote, etc., alors que massivement les fonctionnaires se mobilisaient contre cette réforme ; plus récemment il suffit de se rappeler comment s'est faite la liquidation des régimes spéciaux grâce au dialogue social : Sarkozy pouvant déclarer le 29 novembre sur les plateaux télévisés : le gouvernement et moi-même, on a été heureux de trouver des partenaires sociaux qui ont pris leurs responsabilités.

Et maintenant il faut en remettre une couche : non seulement il faut allonger la durée de cotisation à 41 annuités (comme cela a déjà été négocié pour les régimes spéciaux) mais il s'agit aussi de liquider les pensions en créant une caisse autonome, comme cela a été annoncé par le ministère des finances, entraînant une chute brutale de nos pensions.

Voilà ce que prépare le gouvernement, voilà ce qu'il propose de négocier avec les syndicats. Le CDFN de la FSU doit se prononcer pour le retour aux 37 annuités et demie, contre toute nouvelle attaque contre le code des pensions, pour le remboursement de la dette patronale à la Sécurité sociale. Il doit se prononcer pour refuser d'aller « négocier » l'allongement de la durée des cotisations.

C'est pourquoi le CDFN de la FSU doit se prononcer contre toute participation à cette concertation et appeler les directions des confédérations CGT et FO à faire de même.

C'est le sens de la motion Front Unique.

Motion Front Unique : pour le boycott de la concertation visant à de nouvelles attaques contre les droits à retraite et pension

Le gouvernement a convoqué dès le 27 mars les premières réunions de concertation bilatérales sur les retraites. Il ne fait pas mystère de ses objectifs, qu'il a annoncés pour cadrer la concertation par la voix de Luc Chatel, porte parole du gouvernement : 41 annuités en 2012, 42 annuités en 2020.

Le CDFN de la FSU se prononce pour la défense des acquis subsistants en matière de retraite, première condition pour le retour aux 37 annuités et demi et donc pour : « pas un seul trimestre de plus de cotisation », pour l'indexation des retraites et pensions sur les salaires, contre toute nouvelle attaque contre le code des pensions.

Il se prononce pour que la pérennité de ces garanties soit assurée par le remboursement des dettes patronales à la Sécurité Sociale, l'augmentation des cotisations patronales, c'est-à-dire du salaire différé, autant que de besoin. S'agissant des pensions, il se prononce pour un budget de l'Etat permettant leur garantie en lieu et place des dégrèvements patronaux et cadeaux fiscaux à la bourgeoisie et aux riches qu'a multiplié le gouvernement Sarkozy Fillon et qu'il annonce vouloir amplifier. Il se prononce contre la constitution d'une caisse de retraites commune aux fonctions publiques qui signifierait la destruction du régime des pensions de la fonction publique d'Etat.

Considérant que la concertation ouverte par le gouvernement se situe très explicitement dans le cadre de nouvelles attaques contre les droits des travailleurs à retraite et pension,

Le CDFN de la FSU se prononce contre toute participation à cette concertation.

Il appelle les directions des confédérations CGT et FO dont les responsabilités sont majeures pour la défense des acquis en matière de retraites et pensions à boycotter la concertation initiée par le gouvernement Sarkozy Fillon

Pour 11 Contre 69 Abstention 25 Refus de vote 7

Intervention de Roland MICHEL présentation de la motion « Pour le retrait de la loi mobilité et parcours professionnels dans la Fonction Publique »

Il y a eu hier une discussion interminable sur le rôle que le gouvernement entend faire jouer aux « agences » dans le dispositif de la RGPP. A se perdre dans les détails on oublie l'essentiel. L'essentiel, c'est que la RGPP signifie 160000 suppressions de poste, les regroupements de service, la « mutualisation » des moyens, la polyvalence, la liquidation des corps nationaux et des garanties statutaires qui y sont liés. L'essentiel, c'est que la loi mobilité qui l'accompagne prévoit dans le cadre de véritables « plans sociaux » le licenciement des fonctionnaires qui refuseraient la reconversion forcée – déqualification qu'on leur proposera !

Les camarades du MEDAD, de la culture et ce matin de l'Inspection du travail l'ont indiqué : on ne pourra s'y opposer ministère par ministère ; il faut le « tous ensemble » de la Fonction Publique. Ils ont raison. Face à la RGPP, pour le retrait de la loi mobilité, contre les 160000 suppressions de poste ; la perspective qui doit être tracée est celle de la grève générale de la Fonction Publique.

Pour cela il faut la clarté sur les mots d'ordre : retrait du projet de loi ! Retrait de l'ensemble des dispositions de la RGPP ! Or ces mots d'ordre sont soigneusement écartés de la motion « action » qui nous est proposée par la direction de la FSU.

La lettre de Fillon aux préfets du 19 Mars les enjoint d'organiser dans toutes les régions et départements des concertations avec en particulier les directions syndicales pour « faire partager à tous les objectifs de la réforme » et assurer son succès. Comment pourrait-on mobiliser contre le gouvernement et participer à des concertations pour faire partager à tous les objectifs dudit gouvernement ? Il faut donc que la direction de la FSU se prononce pour le boycott partout de ces concertations et invite les autres fédérations de fonctionnaires à faire de même. C'est le sens de la motion Front Unique

Pour le retrait du projet de loi mobilité et parcours professionnels du gouvernement

Le projet de loi « Mobilité et Parcours Professionnels » du gouvernement va être de manière imminente mis à l'ordre du jour du Conseil des ministres pour adoption au Parlement avant l'été.

Ce projet vise à permettre les centaines de milliers de suppressions de poste programmés par le gouvernement d'ici 2012, et la réforme de l'Etat (RGPP – Révision Générale des Politiques Publiques) qui les accompagne.

Il prévoit de véritables plans sociaux dans la Fonction Publique avec licenciement (sous forme de mise en disponibilité d'office) des fonctionnaires qui refuseraient les reclassements qui leur seraient imposés.

Il prévoit la polyvalence générale des fonctionnaires, la destruction des corps au profit des « métiers ».

Il prévoit le recours massif aux entreprises d'intérim pour embaucher en lieu et place des fonctionnaires protégés par des garanties statutaires, des travailleurs précaires sous contrat de droit privé.

Le CDFN de la FSU se prononce pour le retrait du projet de loi mobilité dans son intégralité comme il se prononce pour le retrait de toutes les dispositions prévues par la RGPP

Dans son courrier du 19 Mars, Fillon annonce dans les régions une « concertation avec les personnels de l'Etat, avec les organisations qui les représentent, avec les élus et les administrés »... « afin que les objectifs de ces réformes soient compris et acceptés ».

Le CDFN de la FSU puisqu'il n'accepte pas ces réformes appelle partout au boycott de ces concertations. Il s'adresse aux responsables des autres fédérations de fonctionnaires pour qu'ils prennent la même position.

Il s'adresse à l'ensemble des fédérations de fonctionnaires pour que se constitue un Front Uni des fédérations visant à interdire par la mobilisation centrale de tous les fonctionnaires l'adoption d'un tel projet de loi et l'ensemble des dispositions de la RGPP.

Pour : 10 Contre 68 Abstention 29 refus de vote 7

Intervention d'Yvon Breda : défense du statut des enseignants

Ce CDFN se situe à un moment particulier du point de vue du corps enseignant.

Il y a désormais près de deux mois, depuis le 4 février, que Darcos a accusé réception du « livre vert » de la commission Pochard sur les statuts et qu'il a annoncé l'ouverture de ce qu'il a appelé le « temps de la discussion » avec les directions syndicales. Ce « temps » devait en principe durer trois mois, avant d'aboutir au « temps des décisions » consignées dans un livre blanc.

Depuis deux mois, les directions des syndicats concernés de la FSU expliquent qu'il serait possible d'obtenir du ministre Darcos qu'il organise la discussion sur une base différente de celle du « livre vert ».

Jeudi dernier, le site Internet du *Monde* a publié l'intégralité d'un chat entre Darcos et un certain nombre de collègues. Il a été interrogé sur ce sujet. J'attire l'attention du Conseil National sur sa réponse:

« Marcel Pochard a été surpris par l'hostilité de principe que son rapport honnête, pluraliste et ouvert a suscitée. Je suis du même avis que lui. On n'insulte pas les principes mêmes d'un rapport dès lors qu'ils procèdent de rencontres plurielles et d'une mission elle-même pluraliste. Je vais, dans les jours qui viennent, entamer avec les partenaires syndicaux la rédaction du livre blanc qui s'appuiera sur son excellent travail. »

Camarades, s'il existait encore un semblant de doute sur les objectifs du gouvernement, on peut dire que toute ambiguïté est désormais levée.

Il y a deux mois, Darcos affirmait que son point de départ serait la remise en cause des décrets de 1950 instituant les statuts. On sait désormais quel est le point d'arrivée qu'il s'assigne: c'est, comme le préconise Pochard, d'en finir avec la définition du temps de travail en termes d'heures d'enseignement hebdomadaires, c'est la redéfinition et la démultiplication des missions, la bivalence, c'est la remise en cause des garanties collectives des enseignants en matière de rémunération et de progression de carrière, c'est la multiplication des postes à profil, c'est le renforcement des pouvoirs des chefs d'établissements dans tous ces domaines.

Il y a d'ailleurs une continuité totale entre ces orientations et la politique d'ensemble du gouvernement dans l'éducation. On sait qu'on doit à Fillon l'adoption de la loi d'orientation de 2005. Je travaille dans un établissement classé « ambition réussite » dans le cadre de la contre-réforme des ZEP découlant de cette loi. Cette année, 2 collègues qui avaient signé un contrat de « professeur-référent » se font limoger par le chef d'établissement et sont contraintes de participer au mouvement intra. Il s'agit d'un avant-goût de ce que le gouvernement veut généraliser.

Il faut ajouter une autre précision, d'importance: pour liquider les statuts, le gouvernement n'a pas besoin d'en passer par la voie législative. Cela confère un poids tout particulier à la concertation sur ce sujet.

L'alternative posée est claire:

- soit la FSU et ses syndicats décident de participer aux concertations annoncées par le gouvernement, sur la base du « livre vert », et alors, ils prendront la responsabilité d'envoyer au gouvernement le signal qu'il est possible d'avancer dans la voie de la liquidation des statuts nationaux;

- soit le CDFN prend acte des déclarations de Darcos, prend position pour la défense inconditionnelle des statuts de 1950 contre les attaques du gouvernement, déclare qu'il faut refuser toute concertation avec Darcos et invite ses syndicats concernés à agir en conséquence. Ce qui donnerait l'impulsion à la préparation du combat contre le gouvernement, pour lui interdire de liquider les statuts.

C'est dans ce sens que j'invite le Conseil National à voter.

Motion Front Unique : défense du statut des enseignants

Le 4 février, la commission Pochard livrait son « livre vert » au gouvernement. Ce rapport est une véritable arme de destruction massive contre le statut des enseignants, l'enseignement public. Plus aucune référence nationale, plus aucune garantie collective ne doit rester debout.

-autonomie accrue des établissements dont les chefs pourraient fixer l'organisation du travail des enseignants

-bivalence des enseignants au collège, la multiplication des postes à profil, la différenciation des enseignants de collège et de lycée.

-annualisation sur la base de 648 heures annuelles (pour les agrégés et les certifiés), l'intégration de nouvelles obligations aux services, la condition pour une « amélioration de la rémunération » des enseignants d'une charge accrue de travail équivalent à 18 heures pour les agrégés ou 22 heures pour les certifiés, des primes à la performance, une attaque contre les concours de recrutement.

-fin des concours nationaux, des mutations régies par le barème, relation contractuelle avec les chefs d'établissement.

En prenant livraison des travaux de la commission X. Darcos a précisé qu'il ne s'interdisait rien quant aux propositions que lui faisait la commission, tout en ajoutant : « **il est impossible de proposer un véritable projet pour l'école (...) si nous posons comme principe intangible le respect de règles élaborées dans les années 1950.** » Il est clair que la commission propose les pistes pour la liquidation des décrets de 1950 définissant le service, les obligations horaires, comme les fonctions des enseignants.

X. Darcos précise : « Le temps de la décision, sera en effet celui du livre blanc qui rassemblera les propositions du gouvernement pour faire avancer la condition enseignante. **Je me donne trois mois pour parvenir à en définir le contenu et à le discuter avec les syndicats, que j'associerai prochainement à la définition du calendrier et de la méthode de travail qui sera la nôtre** ».

Le CDFN de la FSU se prononce pour la défense inconditionnelle des décrets de 50.

Considérant que Darcos fixe clairement à la concertation qu'il veut ouvrir l'objectif de les liquider, considérant que la liquidation du statut des enseignants est une pièce maîtresse de l'offensive de liquidation du statut de tous les fonctionnaires, le CDFN de la FSU invite ses syndicaux nationaux concernés, en premier lieu le SNES, le SNEP et le SNUEP à refuser de participer à la concertation visant à la rédaction du « livre blanc » du gouvernement

Pour 11 Contre 70 Abstention 31 Refus de vote 8

Intervention d'Olivier Lestang : retrait immédiat et inconditionnel des troupes françaises au Tchad

En février, le courant Front Unique a demandé que la FSU prenne publiquement position pour condamner l'intervention militaire française au Tchad. Alors, la direction de la fédération avait invoqué contre la motion présentée la rédaction future d'un communiqué. Il n'a jamais vu le jour, pas plus que la direction de la fédération n'a cherché une seule seconde à briser le silence complice qui a accompagné la répression sanglante à laquelle s'est livré le gouvernement camerounais de Biya contre le soulèvement populaire du mois de mars.

Le contraste est saisissant avec la fièvre qui saisit les dirigeants de la FSU s'agissant de la répression au Tibet sur laquelle il lui semble impensable de s'exprimer en urgence.

Or, la première responsabilité de la FSU comme de toutes les organisations issues du mouvement ouvrier, c'est de prendre position lorsque le gouvernement de notre propre pays cautionne et soutient la répression contre les opprimés, les exploités : aujourd'hui, s'agissant du Tchad, avec la caution de l'Union Européenne, ce qui ne change rien au fond de l'affaire. Déby n'a-t-il pas déclaré : « *Si l'Eufor avait été là (lors de la tentative de renversement de son pouvoir), cela nous aurait arrangé* »? Cette caution de Sarkozy-Fillon et Kouchner a été réaffirmé au lendemain des municipales. Le changement d'affectation de Bockel, on le sait, a été effectué à la demande expresse d'Omar Bongo. « Omar la tuer ». Il faut rappeler que le même Bockel était au Cameroun en octobre dernier pour signer des accords de coopération avec le régime de Paul Biya, en matière policière! Il y a quelques jours, la police et l'armée de Biya ont tué des centaines de personnes, procédé à des milliers d'arrestations arbitraires.

De quel bois faut-il être fait pour aller s'asseoir dans les salons dorés et les fauteuils confortables du dialogue social, pour s'associer à tous les plans ces gens du gouvernement qui sont en réalité les bourreaux du continent africain tout comme ils sont les ennemis acharnés, sous leurs vernis de bonne manières, des travailleurs en France et tout particulièrement des travailleurs immigrés!

Alors refuser de prendre position pour le retrait, immédiat et inconditionnel, des troupes françaises du Tchad, ne pas condamner la répression sur la qui sévit en Afrique, ne pourrait se comprendre autrement que comme l'affirmation de la volonté de ne pas couper les ponts avec le gouvernement Sarkozy-Fillon. La Cdfn doit, c'est son devoir, chercher à briser la chape de plomb qui tue aussi sûrement les peuples d'Afrique noire que les balles des dictateurs subventionnés par l'Elysée et le Quai d'Orsay. C'est le sens de la motion présentée par le courant Front Unique.

Motion

Le CDFN condamne l'intervention militaire française au Tchad ce mois de février 2008, intervention qui a sauvé le régime chancelant du dictateur tortionnaire et corrompu Idriss Déby

Considérant que cette intervention avait pour but de préserver la plaque tournante du dispositif militaire qui assure la pérennité de l'emprise impérialiste de la France sur l'Afrique subsaharienne, ce à, quoi contribue dorénavant l'Eufor, qui voit divers pays de l'Union Européenne venir renforcer ce dispositif

Considérant que parmi ces régimes auxquels le gouvernement Sarkozy apporte son soutien se trouve notamment celui de Paul Biya au Cameroun, lequel vient de se distinguer par la répression sanglante d'un soulèvement populaire tourné contre sa dictature et la politique de misère qu'elle mène

Le CDFN se prononce publiquement pour le retrait immédiat et inconditionnel des troupes françaises du Tchad qu'elles soient sous le drapeau de l'UE ou tricolore, première condition de l'émancipation des peuples opprimés d'Afrique

Il s'adresse aux autres organisations syndicales pour qu'elles prennent la même position et agissent ensemble pour imposer cette exigence vitale

Pour 11 Contre 58 Abstentions 23 refus de vote 20

Je souhaite m'abonner à la **Lettre de liaison**

Nom:.....

Adresse:.....

Joindre un chèque de 10 euros pour un an d'abonnement à l'ordre de « Front Unique » et envoyer à l'adresse suivante:

Front Unique, 11, rue Michalias, 63000 Clermont-Fd.

www.frontunique.com

email : courrier@frontunique.com